Département du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de Strasbourg-Campagne

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers élus: 11

Date de la convocation : 2 septembre 2014

Conseillers

en fonction : 11 Secrétaire de séance : Thomas MOLINA

Conseillers présents : 11

SEANCE du 10 septembre 2014

Etaient présents :

Le président de séance : Alain NORTH.

Les adjoints : Nathalie GEIGER, Patrick GRESSER, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers: Christian HUBER, Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Caroline WANNINGER, Thomas

ROECKEL, Thomas MOLINA, Ludovic STIEBER.

Absents excusés : Néant. Procuration : Néant.

Délibération n° 2014/58

Objet: Ventes de terrains par la commune – zone Hinter den Gaerten

Vu la délibération du conseil municipal n° 2014/32 du 4 avril 2014 relative à l'authentification et la signature des actes administratifs relatifs à des droits réels immobiliers ;

Vu les délibérations du conseil municipal n° 2014/26 du 28 mars 2014, n° 2014/37 du 25 avril 2014, n° 2014/51 du 6 juin 2014 permettant la signature de promesses de vente et notamment pour les lots 9, 10, 12 et 18 ;

Considérant que la propriétaire du lot 19 souhaite récupérer vingt deux centiares pour agrandir sa surface constructible ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, après en avoir délibéré, et Madame Caroline WANNINGER étant sortie de la salle, et à l'unanimité des présents :

DECIDE de vendre en la forme authentique prévue par la délibération du conseil municipal n° 2014/32 en date du 4 avril 2014 susmentionnée les parcelles au numéro provisoire suivantes :

- Section 2 n° 8/177 d'une superficie de quatre ares et quatre vingt seize centiares (4,96 a) pour un montant HT de 106 245,83 € et 127 495 € TTCà Monsieur Jauffrey WANNINGER et Madame Caroline CAGNON épouse WANNINGER domiciliés au 3 rue Principale à WINTZENHEIM-KOCHERSBERG (Bas-Rhin) ;
- Section 2 n° 10/177 d'une superficie de six ares et vingt sept centiares (6,27 a) pour un montant HT de 104 500 € et 125 400 € TTC à MonsieurJulien GARCIA et Madame Alice HETZEL domiciliés au 4, rue du Calvaire à KUTTOLSHEIM (Bas-Rhin);
- Section 2 n° 12/177 d'une superficie de quatre ares et soixante centiares (4,60 a) pour un montant HT de 72 833,33 € et de 87 400 € TTC à Monieur Sébastien BIDAUD et Madame

- Anne-Claire PHILIPPON épouse BIDAUD domiciliés au 27 rue de Hoenheim à NIEDERHAUSBERGEN (Bas-Rhin) ;
- Section 2 n° 19/177 d'une superficie de quatre ares et neuf centiares (4,09 a) pour un montant HT de 38 173,33 € et 45 808 € TTC et section 17 n° 1/15 d'une superficie de neuf centiares (0,09 a) pour un montant HT de 375 € et 450 € TTC à Monsieur Marcel HUGEL et Madame Christelle MARTENOT épouse HUGEL domiciliés au 3, impasse des Moissonneurs à TRAENHEIM (Bas-Rhin);
- Section 2 n° 20/177 d'une superficie de vingt deux centiares (0,22 a) pour un montant HT de 2 200 € et de 2 640 € TTC à Madame Martine LOOS épuse SCHMITTBUHL domiciliée au 15 clos des Vergers à MITTELHAUSBERGEN (Bas-Rhin);
- Section 2 n° 18/177 d'une superficie de trois ares et soixante cinq centiares (3,65 a) pour un montant HT de 69 958,33 et 83 950 € TTC, section 17 n° 2/15 d'une superficie de quatre vingt quatre centiares (0,84 a) pour un montant HT de 3500 € et 4200 € TTC, et section 17 n° 3/14 d'une superficie de deux centiares (0,02 a) pour un montant HT de 83,33 € et 100 € TTC à Madame Stéphanie MENON et Monsieur Laurent GRADT, domiciliés au 2, impasse des Quatre Vents 67 117 QUATZENHEIM (Bas-Rhin).

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 10 septembre 2014.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 11 septembre 2014.

Le Maire Alain NORTH